

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1..1

Évaluation

CLASSE : Première

VOIE : ☐ Générale ☒ Technologique ☐ Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : histoire-géographie

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2h--

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme : thème2histoire ; thème2géographie ; thème3géographie ;

CALCULATRICE AUTORISÉE : ☐ Oui ☒ Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : ☐ Oui ☒ Non

☒ Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

☐ Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

☐ Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 7



Première partie : questions (10 points)

1. Définissez le droit de grève.
2. Caractérisez la rupture de juin 1848.
3. Justifiez l'affirmation suivante : « Le Second Empire est un régime autoritaire ».
4. Parmi les propositions suivantes, choisissez et recopiez sur votre copie celle qui correspond à la définition de flux d'informations :
 - production de biens et services destinés à l'exportation ;
 - circulation de données de toute nature qui sont rassemblées, organisées et communiquées ;
 - circulation de biens, de services, de données et de personnes.
5. Sur le fond de carte (annexe), localisez et nommez les éléments suivants :
 - deux grandes places financières mondiales ;
 - une façade maritime majeure.Indiquez les figurés choisis en légende.



Deuxième partie : analyse de document(s) (sur 10 points)

Le candidat choisit l'un des deux sujets au choix.

Sujet d'étude : L'instruction des filles sous la Troisième République avant 1914.

Document 1 : Une institutrice de l'Orne (Normandie) témoigne.

« Institutrice depuis vingt ans : deux ans d'adjointe et dix-huit de titulaire, je n'ai trouvé que bienveillance autour de moi, aussi bien du côté de l'autorité que de celui des habitants des lieux où j'ai posé ma tente. Comme titulaire, j'en suis à mon deuxième poste. Dans le premier, ayant remplacé une religieuse, j'ai éprouvé au début un peu de froideur et quelques ennuis, ce qui n'a pas duré longtemps : chacun est devenu vite très bon pour moi. Partout, j'ai essayé de faire mon devoir, et je me suis trouvée et je me trouve encore tranquille et heureuse. Du côté de l'Académie, on encourage mes efforts. Le maire et le curé savent reconnaître mon bon vouloir. Permettez-moi de vous dire, Monsieur, que j'ai la conviction que les institutrices qui gémissent d'une manière si lamentable auraient beaucoup mieux fait d'aborder une autre carrière que celle pour laquelle elles ne me semblent pas faites le moins du monde. »

Source : Françoise SARCEY, *Lettre en réponse à l'écrivain Léon Frapié*, 17 juillet 1897.

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :
(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :



Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1.1

Document 2 : Une classe de filles en Bretagne à la fin du XIX^e siècle



Source : Hall Richard (1857-1942), *La Classe manuelle*, école de petites filles (Finistère), 1889, Musée des Beaux-Arts, Rennes.

Questions :

1. Replacez les documents dans le contexte des lois scolaires de la Troisième République.
2. En vous appuyant sur le document 2, décrivez les conditions de scolarisation des filles à la fin du XIX^e siècle.
3. Montrez que le document 1 rend compte des transformations de l'instruction des filles sous la Troisième République.
4. À quelles difficultés ces institutrices sont-elles confrontées dans l'exercice de leur métier ?
5. Comment ces documents montrent-ils à la fois les progrès et les limites de l'instruction des filles à cette époque ?



Sujet d'étude : Vivre à Alger au début du XX^e siècle.

Document n°1 : photographie d'Alger vue depuis l'Amirauté, vers 1910 par Lévy Fils et Compagnie.



Source : [gettyresearchinstitute .com](http://gettyresearchinstitute.com)

Document n°2 : « Itinéraires dans Alger »

« Itinéraires dans Alger.

Alger est une cité de plus de 200 000 habitants dont 45 000 indigènes musulmans : elle comprend deux parties nettement distinctes, la ville européenne et la ville arabe, que nous décrirons en deux paragraphes séparés. [...]

La ville européenne- Nous prendrons comme point de départ la place du Gouvernement, véritable point de division des deux quartiers : elle est limitée dans sa

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le :

 Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

partie est par la mosquée *Djama Djeddid* que l'on peut visiter tous les jours ; en sortant de cet édifice, on ira visiter la grande mosquée ou *Djama Kébir* située rue de la Marine et l'on reviendra par les boulevards de France (jolie vue sur l'Amirauté) et de la République d'où l'on jouit d'un admirable panorama sur la baie d'Alger [...] La place de la République, véritable centre de la ville, sur laquelle est édifié le théâtre municipal est agrémentée d'un square [...] Nous visiterons en passant la luxueuse installation du syndicat d'initiative et nous rejoindrons la rue d'Isly où nous admirerons la façade hispano-mauresque du *théâtre de l'Alhambra* et plus loin le monument de la *Poste centrale* avec son superbe hall dentelé qu'avoisine l'Hôtel de la *Dépêche Algérienne* de style mauresque. Plus loin la rue Michelet nous conduit, dans sa partie supérieure au quartier bourgeois et luxueux de Mustapha-Supérieur. Dans sa partie basse, le boulevard Baudin¹ et la rue Sadi-Carnot nous donnerons accès au quartier industriel de *Mustapha-Belcourt* . [...]

II-La ville arabe- Construite sur une colline escarpée, elle porte le nom (la Kasbah) de la vieille forteresse qui la domine : tout ce quartier a conservé son caractère indigène et mérite des visites répétées [...] »

Note d'origine :

1. Auguste Baudin est gouverneur colonial en Algérie.

Source : Extrait du livret-guide illustré, *Alger et l'Algérie*, publié par le Syndicat d'initiative de tourisme d'Alger, 1923. Ce guide est présenté en édition bilingue français-anglais.

Questions :

1. Identifiez et caractérisez les différents espaces de la ville d'Alger représentés sur le document 1.
2. À l'aide de vos connaissances et du document 1, expliquez la place du port dans la ville d'Alger.
3. Relevez dans la toponymie (dans le nom des places, rues et boulevards), ce qui montre la présence coloniale française. Qu'en concluez-vous ? (document 2)
4. À l'aide des deux passages soulignés, montrez comment le guide touristique évoque la cohabitation et l'influence réciproque entre les communautés européenne et arabe.
5. D'après les documents et vos connaissances, caractérisez la société coloniale à Alger au début du XX^{ème} siècle.